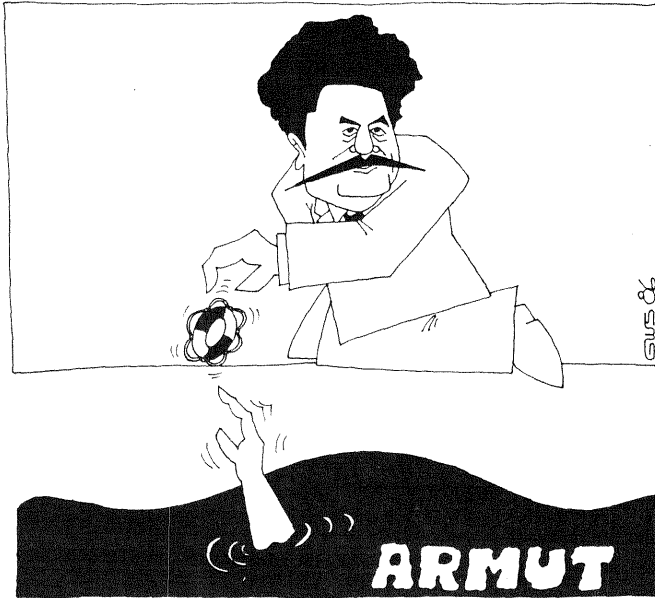
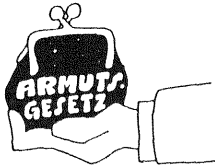




Lutte contre la pauvreté



Un nouveau dossier sur la pauvreté – pourquoi?

En 1982, "forum" avait publié un dossier (no. 56 + 57) sur la pauvreté. Ce dossier était essentiellement basée sur une étude sur la pauvreté, recherche qui avait été menée par le groupe de Monsieur G. Schaber pour les Communautés Européennes.

Ce dossier (encore disponible) avait connu un vif intérêt et depuis lors le thème de la pauvreté a été beaucoup discuté. Les études scientifiques contribuèrent à mieux comprendre une situation que la plupart des Luxembourgeois ne croyaient pas possible dans un pays au niveau de vie aussi élevé que le nôtre. Les politiciens aussi se sont occupés de la question et voilà qu'actuellement un nouveau projet de loi organisant la lutte contre la pauvreté est sur le point d'être voté.

Tout ceci nous a amené à nous re-poser quelques questions sur la pauvreté au Luxembourg. Toutes ces discussions, toutes ces recherches ont-elles changé quelque chose dans la pratique, dans la vie quotidienne d'une couche de la population? Que s'est-il passé sur le terrain entretemps?

Disons-le tout de suite, de nombreuses associations privées ont vu le jour, d'autres existant déjà en 1982 continuent de faire du bon travail. Nous avons déjà parlé du mouvement ATD Quart Monde, de la Caritas, de la Société St. Vincent de Paul, de l'atelier Zeralda, pour n'en citer que quelques-unes. Entretemps nous avons vu naître des actions comme "Action sociale pour Jeunes" avec des projets comme "Kobold", présentés récemment dans la presse luxembourgeoise, "Co-labor", "Polygone", etc. qui créent des emplois pour jeunes chômeurs, en autres. En ce moment, un groupe de jeunes chômeurs, sous la direction de deux éducateurs, est en train de

rénover la "Schläifmillen", vieux site industriel appartenant à la Ville de Luxembourg. Comme le chômage est une pente qui mène lentement mais sûrement à la pauvreté, nous avons posé quelques questions à des éducateurs travaillant au COIP (Cours d'orientation et d'initiation professionnelle), étant donné que cette initiative tombe sous la compétence de l'Etat luxembourgeois. M. Carlo Welfring nous expose ses réflexions dans le domaine de la formation d'adolescents sans emploi.

En 1982 on parlait d'ouvrir une maison pour clochards. C'est chose faite entretemps et M. Eugène Schauss nous parle des sans-logis et de leur condition de vie misérable.

Le problème du logement est illustré par des témoignages du mouvement ATD Quart Monde qui nous démontrent comment le fait que des banques allouent des prêts sur la garantie des allocations familiales peut conduire des familles dans une extrême pauvreté. Dans le même contexte nous nous sommes posé la question, si la nouvelle loi sur les baux à loyer est un pas dans la bonne direction pour lutter contre la pauvreté.

D'autres lois et réglementations permettant l'exploitation d'hommes et de femmes par des firmes intermédiaires, sont-elles tolérables, quand on parle de lutte contre la pauvreté? L'article sur les firmes de nettoyage donne des informations intéressantes sur le sujet.

Finalement, nous avons analysé le nouveau projet de loi, tel qu'il se présente actuellement. L'évolution du projet de sa première version jusqu'au

DOSSIER

texte actuel est caractérisée par des luttes de compétences entre divers ministères. Cette "émulation" a eu pour conséquence de réduire la portée initiale du projet. L'imagination des pouvoirs publics se limitera-t-elle à gérer la pauvreté, comme elle gère actuellement le chômage? Espérons que les parlementaires sauront élever le débat en proposant des améliorations. Notre dossier doit permettre de faire un point de la situation. Bien qu'en sachant que nous n'apportons pas tellement

d'éléments nouveaux à la discussion sur la pauvreté, nous voulons surtout relancer le débat et faire réfléchir davantage sur le problème, qui ne peut certainement pas être refoulé dans quelque coin obscur ou être résolu par l'attribution d'un revenu minimum accordé à certaines catégories de "pauvres".

Au lecteur de juger si progrès il y a eu dans la lutte contre la pauvreté au cours des quatre dernières années.